**Mairies
d’Ambert Livradois Forez**

Ambert, le 31 mai 2021,

**Services :**

Agriculture & Forêt – Marie-Laure LABOURÉ –

marie-laure.laboure@ambertlivradoisforez.fr

Energie et développement durable – Marina VIALATTE – marina.vialatte@ambertlivradoisforez.fr

**Tél. :** 04 73 95 19 13

**Objet : Plaquettes « Bois-énergie » et « Guide des aides »**

Madame, Monsieur,

Les services *Agriculture et Forêt* et *Energie et Développement Durable* s’associent pour vous proposer les trois dépliants joints sur les énergies renouvelables, les travaux de rénovation énergétique et les solutions de transports sur Ambert Livradois Forez :

* Le premier dépliant est le résultat d’une enquête sur les installations de chaufferies bois des 10 dernières années sur le territoire d’Ambert Livradois Forez. Ce travail mené en partenariat avec l’Association des communes Forestières, a pour but de montrer l’évolution de la filière et les atouts du bois énergie qui est désormais une filière structurée et professionnalisée.
* Le deuxième dépliant est un guide des aides pour la rénovation énergétique des bâtiments publiques. Il recense les différents financements potentiels concernant ce type de travaux. Le but étant de vous faciliter la recherche de subventions pour vos projets, tant sur des travaux de maîtrise de l’énergie (isolation, changement des menuiseries…) que sur des travaux de conversion aux énergies renouvelables (bois énergie, géothermie, solaire).
* Le troisième est un document qui référence toutes les solutions de transports sur le territoire : bus, taxi, ambulance, etc. L’objectif de ce livret est également de promouvoir les pratiques du covoiturage et du vélo.

*Pour rappel, la communauté de communes a également contractualisé avec l’ADEME un Contrat d’Objectifs Territorial portant sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l’énergie. Le Programme Chaleur Livradois Forez vous offre des aides financières et un accompagnement technique et administratif sur une durée de 3 ans.*

Vous remerciant par avance de votre collaboration :

* Pour la distribution de la plaquette bois-énergie dans vos mairies,
* Pour la diffusion du guide des aides pour la rénovation énergétique des bâtiments publics à vos équipes municipales.
* Pour la mise à disposition dans vos locaux du guide sur les solutions de transports. Ce document est également à la disposition des usagers dans les maisons de services au public

Mes services restent à votre disposition pour toutes informations complémentaires et vous accompagner dans vos projets.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Vice-président en charge de l’Agriculture et de la Forêt, de l’Energie et du Développement Durable,

François DAUPHIN